

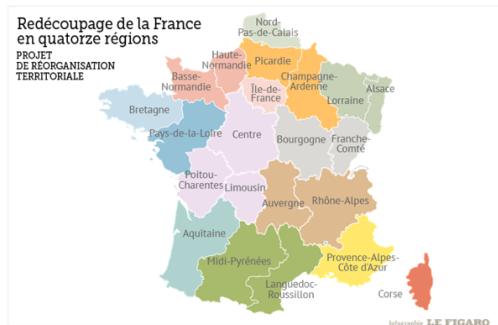
Informations municipales octobre 2015

La loi NOTRe

Nouvelle Organisation Territoriale de la République

La loi a été promulguée le 07 août 2015.

Cette nouvelle loi confie de nouvelles compétences aux régions, modifie le découpage des régions et présente le calendrier électoral des élections régionales et départementales.



Prochaines élections: élections régionales, les 06 et 13 décembre 2015.

Cette loi renforce le rôle de la région pour:

- le développement économique (soutien aux entreprises + schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation),
 - l'aménagement durable du territoire (mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets),
 - les services de transport routiers départementaux et les transports scolaires seront confiés à la région, néanmoins les régions pourront déléguer leur compétence transport scolaire aux départements.

Par ailleurs, la loi vise à renforcer les intercommunalités. Les intercommunalités passeront de 5000 à 15000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie. Des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses seront possibles avec un seuil minimal à 5000 habitants. En outre, les intercommunalités de 12000 habitants au moins récemment constituées pourront être maintenues.

Et pour notre communauté de communes, la CCVA ?

Notre communauté de communes qui compte 7200h est concernée par le seuil obligatoire des 15000h.

A ce jour, des discussions sont en cours avec la communauté de communes du pays baumois pour constituer une nouvelle entité qui répond de à cette exigence de la loi.

Toutefois le périmètre n'est pas définitif puisque, d'une part quelques communes de la CCVA mènent une réflexion pour changer de communauté de communes, et d'autre part des communes appartenant à la communauté de communes de Dame Blanche Bussière souhaitent rejoindre notre périmètre.

A suivre donc, sachant que la carte prévisionnelle de ces nouvelles communautés de communes doit être présentée au préfet mi-octobre.

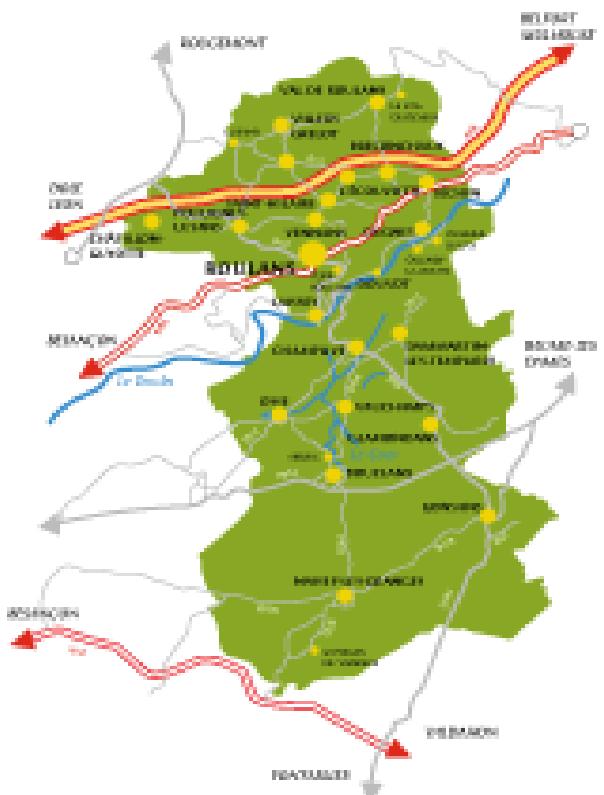
La suite du calendrier:

Carte définitive : fin mars 2016

Notification par le préfet des arrêtés de projet de périmètre: 15 juin 2016

Transfert des nouvelles compétences obligatoires aux communautés de communes et communautés d'agglomération : janvier 2017

Territoire de la CCVA



Les élections régionales

Les élections pour la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté auront lieu les 6 décembre et 13 décembre 2015 au scrutin proportionnel de liste à 2 tours avec prime majoritaire. Un second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent se qualifier au second tour les listes ayant recueillis 10 % des voix. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner au second tour avec une liste qualifiée.

Au tour décisif (premier tour si une liste a obtenu 50 %, second tour sinon), la liste arrivée en tête reçoit une prime de 25 % des sièges alors que le reste des sièges est réparti entre toutes les listes ayant reçu au moins 5 % des voix. Ainsi, la prime majoritaire permet à une liste arrivée en tête de disposer d'une majorité de sièges au conseil régional à partir d'environ 33 % des voix.

Les sièges sont répartis entre les listes au niveau régional mais, au sein de chaque liste, les sièges sont attribués par section départementale. Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans

Bourgogne et Franche-Comté (100 élus)

Nombre de conseillers par section départementale :

Côte-d'Or	18
Doubs	20
Jura	9
Nièvre	8
Haute-Saône	10
Saône-et-Loire	20
Yonne	11
Territoire de Belfort	4

Rappel : Sur décision du Préfet, pour la première fois cette année les électeurs du bureau de Lusans viendront voter au bureau unique de Pouligney .

LE PROJET EOLIEN

La Communauté de Communes de Vaîte-Aigremont a initié un projet éolien fin 2008. Après plusieurs années d'étude de projet et de développement, le Préfet de Région a validé le projet en 2012.

14 éoliennes seront installées de part et d'autre du lieu-dit "le Mont Bichoux", et un réseau de raccordement électrique enterré sera créé. Ces éoliennes auront une hauteur maximum au moyeu à 125 mètres, et en bout de pale à 180 mètres. Pour la totalité du parc, la production estimée est de 97MW / an, soit la consommation électrique de 38800 personnes.

Concernant notre commune:

Le lieu de vie des travailleurs du chantier sera installé à Lusans, au bout des habitations du Chemin du Château.

Quelques repères :

Printemps 2016: Le matériel éolien arrivera par l'Autoroute A36. Les véhicules emprunteront la sortie de service du hangar à sel, côté Lusans, puis partiront en direction du Puy. Aucun véhicule ou matériel de chantier ne transitera par le village de Lusans. Une piste d'accès au chantier éolien, en pente douce, sera créé depuis le Chemin des Recteurs, pour acheminer les matériaux.

Juillet 2016: Les gros travaux seront commencés.

Octobre 2016: Si le chantier ne prend aucun retard, les éoliennes seront en fonctionnement.

Plus de détails et d'informations vous seront donnés dans le bulletin communal de Janvier 2016.

Une rentrée des classes dans la continuité

Les enfants ont repris le chemin de l'école depuis le 1^{er} septembre, contents de retrouver une équipe enseignante presque identique à celle de l'an passé. Mme Vandroux assure la classe de CE1 CE2 et la direction du groupe scolaire, Mme Bolot prend en charge les élèves de CP et CE1 et Mme Khodja ceux de CM1 CM2. La maternelle compte toujours 2 classes, une sous la responsabilité de Mme Piguet et l'autre avec 2 enseignantes à ½ temps, Mme Roux et Mme Jouffroy. Les compléments de temps partiel et la décharge de direction sont assurés par Mme Curty.

123 enfants fréquentent l'école du village (47 en maternelle et 76 en primaire) il faut noter également que le transport méridien pour les enfants de Lusans et Chatillon-Guyotte est rétabli pour cette année scolaire. L'accueil périscolaire connaît une fréquentation toujours très importante dès 7h30 jusqu'à 18h30. La restauration scolaire accueille entre 35 et 45 enfants par jour. Devant la faible demande de l'an dernier concernant le repas du mercredi midi et les activités de l'après-midi le conseil municipal avait décidé de la fermeture du service. Plusieurs familles rencontrant des difficultés de prise en charge de leurs enfants ce jour-là, nous avons passé une convention avec la commune de Roulans et son périscolaire. Quelques enfants sont transportés le mercredi à midi à Roulans, où les parents les récupèrent .

Nous entamons la 3^{ème} année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Les horaires restent inchangés, les activités ont lieu le mardi de 15h à 16h pour l'élémentaire et le vendredi aux mêmes heures pour la maternelle. Cette année Boris Berman directeur du périscolaire est déchargé de l'animation d'activités et pourra se consacrer exclusivement au suivi, ainsi qu'à la coordination de ces activités. Suite à l'évaluation faite en juin par le comité de pilotage nous avons modifié certains contenus et 2 nouveaux animateurs nous ont rejoints.

La commune poursuit ses investissements à l'école: une classe a été entièrement rénovée cet été par les employés communaux et un préau dans la cour de la maternelle sera très prochainement implanté. Si l'on ajoute à cela que les activités périscolaires du mardi et vendredi sont gratuites pour les familles, on pourra mesurer les efforts entrepris par la collectivité, depuis plusieurs années, pour proposer un accueil de qualité aux enfants de notre commune.

GYMNASTIQUE

Depuis le 15 septembre, la gymnastique a repris à Pouligney-Lusans. Tous les mardis soir de 20h à 21h, à la salle des associations, Christine vient entraîner en musique une vingtaine de participantes. Au menu: abdos, fessiers, cardio-training, pump, step, etc. Tout pour garder la forme !

Pour tout contact: Mme Evelyne HENRY, au 03 81 55 59 24.

APE

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Pouligney-Lusans sera toujours très active pour cette année scolaire 2015/2016, et permettra à nos petits écoliers de faire le plein d'activités, voyages, et sorties tout au long de l'année.

Une commande de bulbes d'automne et une vente de fromage et saucisses ont déjà été organisées après cette rentrée.

Une autre vente de fromage et saucisses aura lieu en décembre, suivie d'un goûter de Noël pour les enfants, avec passage du Père Noël, avant les vacances de fin d'année.

Merci à tous pour votre participation aux différentes ventes et manifestations au profit de l'école.

Pour tout renseignement: ape.pouligneylusans@gmail.com

Facebook: association des parents d'élèves de Pouligney lusans

Blog: http://parentsdelevespouligneylusans.over-blog.com/

Boite postale située devant la grille de l'école Grande Rue



FOOTBALL CLUB AIGREMONT MONTOILLE



Depuis la rentrée de septembre 2015, le club compte 160 licenciés dont 80 % de jeunes agés de 5 à 18 ans.
Nous remercions la municipalité d'avoir remis en état la salle du stade à Pouligney_Lusans.

Contact : aigremont-montoillefc.foot@orange.fr

Une nouvelle saison au Tennis club

La saison a bien commencé, avec de nouveaux inscrits, qui sont toujours les bienvenus.

Le club compte 65 adhérents dont 42 élèves à l'école de tennis toujours managée avec sérieux par Alain André.

Les entraînements ont repris dans la bonne humeur le 25 septembre : avec des cours le Vendredi de 17h à 21h et le Samedi de 13h à 16h à Roulans.

Un cours pour adultes débutants a été mis en place.

Nous prendrons possession prochainement de notre club-house qui était utilisé temporairement comme salle de classe.

Merci à la municipalité pour la réparation des dégradations sur le court .

Grâce à la bienveillance des 2 municipalités les adhérents ont le plaisir de jouer sur des terrains rénovés aussi bien à Pouligney qu'à Roulans.

Pour tout renseignement contactez-nous par mail : club.roulans-tennis@fft.fr

Club des Aînés Pouligney-Lusans

Le club a repris ses activités le mardi 15 septembre 2015. Après-midi récréative formée de jeux divers, cartes, scrabble, et clôturée par d'excellentes pâtisseries.

Les rencontres se poursuivent le 3ème mardi après-midi de chaque mois à la salle de Mairie de Lusans. (sauf cas exceptionnels, sorties, repas)

Le club compte actuellement 37 adhérents, n'hésitez pas à nous rejoindre. Ambiance et convivialité assurées.

Pour tout contact : Jackie CLERC – 06 08 87 06 79 – 03 81 55 53 98



Ligue contre le cancer

La collecte s'effectuera sur le village de Lusans et une partie de Pouligney à partir d'octobre 2015.
Les personnes déléguées sont : Mme CLERC Jackie, Mme HENRY Evelyne, Mme MESNIER Catherine et Mr VAUTHEROT Christian

Merci de leur réserver bon accueil.

Mairie de Pouligney-Lusans

Secrétariat ouvert au public le :

Lundi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h

8 Place de la Fontaine

25640 Pouligney-Lusans

Téléphone : 03.81.55.59.29

Télécopie : 03.81.55.59.88

Courriel : pouligneylusans-mairie@wanadoo.fr

Plan cadastral de la commune

Les services du pôle topographique de gestion cadastrale vont effectuer un remaniement du cadastre sur une partie du territoire de la commune (en particulier les zones bâties de Pouligney et Lusans). Cette opération aux frais de l'état donne lieu à la confection de plans nouveaux de bonne qualité après délimitation et levé des propriétés publiques et privées.

Ce travail de grande envergure s'étendra sur une année et devrait se terminer fin 2016. Tous les propriétaires recevront un courrier de présentation de l'opération et seront contactés par le géomètre en charge du projet : Monsieur GOSSET Daniel. L'arrêté préfectoral ainsi que l'avis aux propriétaires sont consultables au tableau d'affichage municipal.

Commémoration du 11 novembre

Elle sera célébrée cette année au Monument Aux Morts à Pouligney-Lusans à 11h30.

Elle sera suivie du verre de l'amitié.

Site internet de la commune

<http://www.pouligneylusans.org>

N'oubliez pas de visiter notre site mis à jour régulièrement, qui vous donne des nouvelles de la vie de notre commune.

Dossiers d'urbanisme déposés depuis notre dernière parution

PC ou DP	NOM et PRENOM	ADRESSE du TERRAIN	OBJET
PC 3/15	GENTER Christian	2 bis rue du Verjoulot	Abri de jardin - pose de grillage
PC 4/15	HUN Michel	5 rue du Verjoulot	Abri bois
PC 5/15	CORDIER Laurent	12 rue du Puy	Extension maison
PC 6/15	THEVENIN Didier	15 Grande Rue	Montage de 2 carports accolés
PC 9/15	Mairie	8 Place de la Fontaine	Préau Ecole
PC 10/15	RICHARD Damien	27 rue de la Perousotte	Extension maison
PC 11/15	BERNARDIN Didier	1 Grande Rue	Garage
DP 3/15	MAIRE Jacques	4 Place de la Fontaine	Garage
DP 4/15	FLORIOT Régis	3 rue du Verjoulot	Mur de clôture
DP 5/15	THEVENIN Didier	15 Grande Rue	Abri de jardin
DP 6/15	PERROT Colette	4 rue du Charmey	Ouverture fenêtre
DP 7/15	DALAVALLE Yann	15 route des Grandes Vignes	Ouverture fenêtre
DP 8/15	RENAUD Johann	6 bis, Chemin de Verdy	Abri bois